



## Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de l'Auxois Morvan

### Extrait du registre des délibérations

## Comité syndical du 20 décembre 2024 Délibération n° 2024-38

**Objet de la délibération :** Débat d'Orientations Budgétaires pour 2025

**Président :** Patrick MOLINOZ

**Secrétaire de séance :** Laurence PORTE

**Lieu de la réunion :** Venarey-Les Laumes

**Nombre de membres du Comité Syndical :** 47 titulaires (et 47 suppléants)

**Nombre de membres présents :** 28

**Date de convocation :** 13 décembre 2024

L'an deux mille vingt quatre le vingt décembre à dix-huit heures, les Membres du Comité Syndical du PETR du Pays de l'Auxois Morvan, désignés par les Conseils Communautaires, légalement convoqués, se sont réunis salle Clemenceau à Venarey-Les Laumes, sous la présidence de Monsieur Patrick MOLINOZ.

**Membres présents :** Philippe LUCOTTE, Danielle MATHIOT, Maryse NADALIN, Dominique BOUISSON (Montbardois) ; Arnaud LEMAIRE, Michel ROIGNOT, Marc CHEVILLON, Pascal CHAUVENET ; (Ouche et Montagne) ; Patrick MOLINOZ, Marie-Christine LENOIR, Florence DELARUE, Dominique BONDIVENA, Gilbert THOREY, Amandine MONARD, Jean-Marc RIGAUD, Guy MONIN, Bernard FRANJOU (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Denis NEAULT, Eveline DELOINCE, (Pays d'Arnay-Liernais) ; Didier PASQUET, Françoise GUERRIER, Jean-Paul QUESTÉ, (Saulieu) ; Jean-Michel PÉTRÉAU, Martine EAP-DUPIN, Catherine SADON, Jean-Marie VIRELY, Bernard CLERC, Véronique ILLIG (Terres d'Auxois).

**Membres excusés :** Alain BECARD, Yves BILBOT, Marc GALZENATI, Danièle MATHIOT, Colette RÉMOND, Aurélio RIBEIRO (Montbardois) ; Patrick SEGUIN, Paul ROBINAT, Thierry JEAN, Jean-Paul BOULÈRE (Ouche et Montagne) ; Patrice DORMENIL, Pierre POILLOT, Francis GUYOT (Pays d'Arnay-Liernais) ; Maryse BOLLENGIER, Françoise GUERRIER (Saulieu) ; Eric BAULOT, Samuel GALAUD, Patricia NORE RENOT (Terres d'Auxois).

#### PAYS AUXOIS MORVAN



[www.auxois-morvan.fr](http://www.auxois-morvan.fr)



03 80 49 65 09



13 rue de l'hôtel de ville  
21350 Vitteaux

**Une première partie présentera les modalités de l'accompagnement financier des collectivités de l'Auxois Morvan grâce aux programmes portés par le Pays, directement au travers du Contrat de territoire (programme « Territoires en Actions » issu de la politique territoriale de la Région Bourgogne Franche-Comté) et du programme LEADER, et indirectement avec la mise en œuvre sur le territoire du FEDER Rural (I.)**

Une deuxième partie présentera les différentes actions proposées par le Pays pour la **mise en œuvre du projet de territoire tendant à affirmer l'identité de l'Auxois Morvan et à soutenir et renforcer son attractivité (II.)**. Ces actions s'inscriront dans le cadre des trois axes principaux qui constitue ce projet de territoire :

Axe 1 : Accompagner les transitions écologiques et numériques en Auxois Morvan,

Axe 2 : Valoriser l'identité rurale innovante de l'Auxois Morvan, notamment en renforçant l'attractivité touristique et résidentielle,

Axe 3 : Renforcer de l'accès aux soins et soutenir les actions de prévention dans le domaine de la santé.

Enfin, une troisième partie présentera les **données comptables et budgétaires** et les perspectives de participation pour 2025 **(III.)** dans un contexte totalement inédit puisque **l'absence de budget national place toutes les collectivités dans l'inconnu quant à leurs recettes 2025**. En effet c'est le budget de l'Etat qui sera, probablement, voté en début d'année qui déterminera les contraintes réelles sur nos deux principaux financeurs que sont le département de la Côte d'Or et la région Bourgogne Franche Comté. Pour autant le département envisage de supprimer totalement son financement (60.000€) aux Pays et la région de le réduire de quelques 5.000 €.

## **I. Accompagner les collectivités du territoire pour le maintien et le développement de services au public de qualité**

Depuis 2018, en accompagnant les collectivités, communes et communautés de communes, pour le maintien et le développement des services aux habitants, de l'économie, du tourisme et de la culture, le PETR a démontré sa capacité à mobiliser les crédits dédiés de la Région, de l'Europe et de l'Etat. Pour la période 2018-2022, ce sont ainsi **près de 6 millions d'euros qui ont permis la réalisation de plusieurs dizaines de projets au cours des précédentes contractualisations**. Les principaux programmes et contrats permettant de mobiliser ces fonds essentiels au développement du territoire sont arrivés à échéance en 2022. L'année 2024 a été consacrée à la **mise en œuvre des nouveaux dispositifs régionaux : le Contrat « Territoires en Action », le FEDER Rural et le Programme LEADER 2023-2027**. **Plus de 4,3 M d'€ sont alloués directement au territoire pour la période 2023-2026**.

Qu'il s'agisse du programme LEADER ou du Contrat de Territoire, des temps d'échanges et de rencontres ont lieu chaque année avec les Communautés de communes et les communes afin d'identifier les projets susceptibles d'être accompagnés au niveau du PETR. **Ces échanges réguliers avec les communautés de communes porteuses des Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) seront poursuivis en 2025 et chaque année afin de suivre au plus près les besoins exprimés**.

Plus généralement, **il est rappelé que les services du Pays se tiennent également à la disposition des collectivités du territoire pour apporter leur expertise et leur accompagnement technique**. Ainsi, pour l'année 2024, ce sont **près de 40 porteurs de projets et près de 50 projets** qui ont été accompagnés par les services du Pays, notamment afin d'optimiser la mobilisation des crédits publics.

L'année 2025 sera consacrée au **déploiement de la stratégie de territoire définie lors des contractualisations, à savoir le renforcement de l'attractivité de l'Auxois Morvan et l'accompagnement des transitions, à l'accompagnement des porteurs de projets et à la programmation des premiers dossiers** sur les 3 contrats. A noter également que la mise

en œuvre du **Contrat Local de Santé**, dont les fiches actions ont été préparées et rédigées au cours de l'année 2024, permettra notamment de travailler sur la question de la **démographie médicale** et de l'**accompagnement des professionnels de santé**.

### « Territoires en Action » (Contrat de territoire) :

Une enveloppe de **2 467 714 €** a été allouée par la Région Bourgogne-Franche-Comté pour la mise en œuvre de la stratégie territoriale dans le cadre du contrat « Territoires en Action ». La convention a été signée le 28 novembre 2023.

A ce jour, **15 projets éligibles ont été (pré)-identifiés, dont 3 ont été programmés**. Certains sont en cours de maturation, d'autres déjà en cours d'accompagnement par l'équipe du Pays.

#### Axe 1 : Accompagner les territoires dans l'adaptation au changement climatique : 750 000 €

Nom du porteur	Projet	Subvention prévisionnelle	Reste à programmer	Stade d'avancement	
				Action pays	Date vote subvention Région
<b>Enveloppe allouée sur la maquette</b>			<b>750 000,00 €</b>		
<b>Communauté de communes Ouche et Montagne</b>					
Commune de Fleurey-sur-Ouche	Aménagement qualitatif de la grande rue	80 000,00 €	<b>670 000,00 €</b>	Programmé	17/10/2024
Commune de Mâlain	Aménagement qualitatif de la grande rue	80 000,00 €	590 000,00 €	Contact pris avec le porteur	
<b>Communauté de communes des Terres d'Auxois</b>					
Commune d'Époisses	Aménagement de la place du champ de foire	80 000,00 €	510 000,00 €	En cours d'accompagnement	
<b>Communauté de communes du Pays d'Alésia et de la Seine</b>					
Commune de Pouillenay	Aménagement de la grande rue et de l'espace public	80 000,00 €	430 000,00 €	En cours d'accompagnement	
Commune de Bussy-le-Grand	Aménagement qualitatif de la rue principale	80 000,00 €	350 000,00 €	Contact pris avec le porteur	
<b>Communauté de communes du Montbardois</b>					
Commune de Montbard	Re-végétalisation de la cour d'école	80 000,00 €	<b>270 000,00 €</b>	En cours d'accompagnement	

**Axe 2 : Conforter l'attractivité par le développement de l'offre de services à la population : 1 233 857 €**

Nom du porteur	Projet	Subvention prévisionnelle	Reste à programmer	Stade d'avancement	Nom du porteur
				Action pays	Date vote subvention Région
<b>Enveloppe allouée sur la maquette</b>			<b>1 233 857,00 €</b>		
<b>Communauté de communes Ouche et Montagne</b>					
Commune de <del>Sombernon</del>	Réhabilitation de la maison du Pourpris pour créer un tiers-lieux culturel	165 000,00 €	1 068 857,00 €	Programmé	31/05/2024
<b>Communauté de communes des Terres d'Auxois</b>					
CC Terres d'Auxois	Réhabilitation de l'ancien tribunal pour y mettre l'école de musique	200 000,00 €	<b>868 857,00 €</b>	Programmé	27/09/2024
CC Terres d'Auxois	Réhabilitation et extension de la restauration scolaire à <del>Précy-sous-Thil</del>	200 000,00 €	668 857,00 €	En cours d'accompagnement	
Commune de <del>Missery</del>	Création d'un multi-services	200 000,00 €		Abandonné sur TEA	
SESAM	Maison de l'eau et de la biodiversité	169 527,00 €		Refusé	
<b>Communauté de communes du Pays d'Alésia et de la Seine</b>					
Commune d'Alise Sainte Reine	Réhabilitation de la maison <del>Jouard</del>	200 000,00 €	468 857,00 €	Contact pris avec le porteur	
<b>Communauté de communes de Saulieu</b>					
Commune de Saulieu	Création d'un Tiers lieux culturel à l'espace Sallier	200 000,00 €	<b>268 857,00 €</b>	Contact pris avec le porteur	

**Axe 3 : Faciliter l'accès à la santé pour tous : 50 000,00 €**

Nom du porteur	Projet	Subvention prévisionnelle	Reste à programmer	Stade d'avancement	Nom du porteur
				Action pays	Date vote subvention Région
<b>Enveloppe allouée sur la maquette</b>			<b>50 000,00 €</b>		
<b>Communauté de communes du Pays Arnay Liernais</b>					
A définir	Création d'une maison de santé	200 000,00 €	<b>- 150 000,00 €</b>	En cours d'accompagnement	

**Axe 4 : Favoriser les mobilités actives du quotidien : 87 085,60 €**

Pas de projets éligibles identifiés. Nous avons été contactés par le Parc de l'Auxois et l'Abbaye de Fontenay sur la création de bornes de recharges électriques, mais les entreprises ne sont pas éligibles à TEA.

## Axe 5 : Tourisme Patrimoine : 100 000 €

Nom du porteur	Projet	Subvention prévisionnelle	Reste à programmer	Stade d'avancement	Nom du porteur Date vote subvention Région
				Action pays	
<b>Enveloppe allouée sur la maquette</b>			<b>100 000,00 €</b>		
<b>Communauté de communes d'Ouche et Montagne</b>					
Commune de Sainte Marie sur Ouche	Réaménagement du site de Pré-de-bain	200 000,00 €	-100 000,00 €	Accompagnement en cours	

**Enveloppe non affectée: 246 771,40 €**

### Point maquette financière Contrat de territoire :

Pour mémoire, lors de la négociation du contrat, il avait été demandé au territoire de flécher les crédits alloués en fonction de deux impératifs : au moins 30 % de l'enveloppe sur l'axe 1 (accompagnement des transitions) et au maximum 50 % sur l'axe 2 (services à la population). Compte tenu de cette répartition initiale et au vu des projets identifiés et susceptibles d'être accompagnés, la maquette financière se répartirait comme suit :

	Montant maquette financière	Montants programmés	Montants identifiés	Reste à programmer
Axe 1 : Accompagner les territoires dans l'adaptation au changement climatique	750 000,00 €	80 000,00 €	400 000,00 €	270 000,00 €
Axe 2 : Conforter l'attractivité par le développement de l'offre de services à la population	1 233 857,00 €	365 000,00 €	600 000,00 €	268 857,00 €
Axe 3 : Faciliter l'accès à la santé pour tous	50 000,00 €	0,00 €	200 000,00 €	-150 000,00 €
Axe 4 : Favoriser les mobilités du quotidien	87 085,60 €	0,00 €	0,00 €	87 085,60 €
Axe 5 (proposé par le territoire) : Patrimoine, Tourisme	100 000,00 €	0,00 €	200 000,00 €	-100 000,00 €
Enveloppe non affectée	246 771,40 €			246 771,40 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 467 714,00 €</b>	<b>445 000,00 €</b>	<b>1 400 000,00 €</b>	<b>622 714,00 €</b>

Il convient de rappeler également que la répartition financière par axe d'intervention est fixe, jusqu'en 2026 et que la date limite de dépôt des demandes de subvention (stade DCE) est fixée au **31 décembre 2025**.

Un avenant au contrat pourra être envisagé en 2026, à l'issue du renouvellement des exécutifs municipaux et communautaires. Les dossiers qui seront présentés lors de cette 2ème phase devront être déposés sur la plateforme avant le **31 août 2028**. Cet avenant pourra potentiellement porter sur la mise à jour des fiches par axe d'intervention et la mise à jour de la maquette financière. Des discussions auront lieu au second semestre 2025 avec la Région afin de voir sur quoi portera cet avenant.

Enfin, il est à noter que le dépôt des dossiers se fait « au fil de l'eau » et que le tableau de programmation peut être modifié, tant pour retirer des projets que pour en ajouter.

## FEDER Rural :

En parallèle du contrat de territoire « Territoires en Action », le Pays a candidaté pour rendre l'ensemble du territoire éligible au FEDER Rural. Il n'y a pas d'enveloppe territorialisée, mais **33M € sont alloués à l'échelle de la Bourgogne Franche-Comté**, et seront programmés en fonction du dépôt des dossiers de demande (« premier arrivé, premier servi »), sous réserve de leur éligibilité et de leur sélection. L'instruction des dossiers se fait par la Région, Direction Europe, mais le projet doit être cohérent avec la stratégie territoriale : un avis du Pays doit donc être sollicité par le porteur de projet.

**Au 28/11/2024, 6 dossiers ont été programmés sur l'enveloppe globale du FEDER Rural au niveau régional pour un montant de 1 131 080,23 €, dont, pour notre territoire, le projet de rénovation du pigeonnier de l'Abbaye de Fontenay, pour un montant de 151 345,66 €.**

Sont en cours de dépôt ou ont été déposés sur la plateforme :

- Communauté de communes des Terres d'Auxois : Réhabilitation de l'ancien tribunal de Semur-en-Auxois pour relocaliser l'école de musique
- Commune de Flavigny-sur-Ozerain : réhabilitation de l'église Saint Genest
- Commune de Semur-en-Auxois : Réhabilitation de la Collégiale de Semur-en-Auxois
- Le Bahut : Création d'un espace intergénérationnel dans l'ancien lycée à Semur-en-Auxois

Doivent être recontacté pour voir l'avancement de leur projet :

- Communauté de communes des Terres d'Auxois : Construction d'un multi-accueil à Semur-en-Auxois
- Commune de Sainte-Colombe-en-Auxois : Création d'un Tiers-lieux dans les écuries du château
- Commune de Saulieu : Restauration de l'église Saint Saturnin
- Commune de Saulieu : Espace culturel Sallier
- Commune d'Alise Sainte-Reine : Rénovation de la Chapelle Sainte Anne

## Programme LEADER 2023-2027 :

Depuis le 2 février 2023, le Pays Auxois Morvan a été retenu pour porter un nouveau programme LEADER 2023-2027, pour une enveloppe allouée de **1 596 899 €** à laquelle s'ajoute **300 000 € de crédits régionaux associés**. La convention a été signée le 22 août 2023.

L'année 2025 sera essentiellement centrée sur quatre points :

- L'accompagnement des porteurs de projets, notamment sur les nouvelles règles de gestion de ce nouveau programme
- La **programmation des premiers dossiers de demande d'aide LEADER** pour la programmation 2023-2027
- La mise en œuvre des outils de communication et de valorisation de ce nouveau programme
- Les 25 ans de programmes européens sur l'Auxois Morvan

Le logiciel permettant d'instruire les demandes d'aide devrait être opérationnel au 1er trimestre 2025. Nous ne pouvons pas programmer avant d'avoir ce logiciel. Cependant, nous anticipons sur sa fourniture et les agents du Pays en charge de l'animation et de la gestion du programme commencent à accompagner les porteurs de projets pour la constitution des dossiers afin de pouvoir les déposer au plus tôt. A noter que des règles d'instruction et de circuit de gestion devraient être prochainement définies par la Région.

A ce jour, 30 dossiers ont fait l'objet d'une attestation de dépôt (permettant d'engager les

travaux), en attendant de pouvoir saisir la demande officielle dans le logiciel.

## II. Affirmer l'identité « Auxois Morvan » et renforcer l'attractivité du territoire

L'année 2025 marquera les 30 ans du Pays Auxois Morvan.

Il est proposé, dans le cadre de cet anniversaire, de s'appuyer sur les événements existants et de les valoriser autour de cet anniversaire : « Les 30 ans du Pays Auxois Morvan ».

Ainsi, notamment et afin de promouvoir l'action du Pays depuis 1995, deux outils seront ré-imprimés :

- le « Laissez-vous conter Pays de l'Auxois Morvan », qui sera réactualisé
- Le jeu des 7 familles des célébrités de l'Auxois Morvan

Un événement de clôture pourrait être proposé lors du salon des maires de Côte-d'Or, Cité 21, en décembre 2025.

### Axe 1 : Accompagner les transitions écologiques et numériques en Auxois Morvan

Dans le cadre de ce premier axe du projet de territoire, le Pays intervient d'une part au travers de la « relocalisation » de l'alimentation sur notre territoire, et plus généralement sur « mettre du local » au cœur du développement de l'Auxois Morvan, avec la mise en œuvre de son **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** et **l'accompagnement des producteurs locaux** par un soutien à la démarche des Productions Auxois Morvan naturellement et de l'Association des Producteurs et Artisans Auxois Morvan naturellement.

Avec le soutien de sa Mission numérique, d'autre part, le Pays souhaite relever le défi de la transition numérique au service des collectivités, des citoyens et des acteurs économiques et sociaux. Différentes actions, qui participent également à la valorisation de l'identité du territoire, permettent d'y répondre, notamment en matière de sensibilisation aux questions de cyber sécurité.

Enfin, en portant le label « Territoires d'Industrie - temps 2 2023-2027 » pour le compte des communautés de communes sur l'ensemble du périmètre, le Pays participe également au soutien de l'économie et de l'emploi, et de la transition vers une industrie « décarbonée » et une meilleure maîtrise du foncier disponible.

#### 1) Projet Alimentaire Territorial Auxois Morvan

Le Pays porte un Projet Alimentaire Territorial pour lequel il a été labellisé « niveau 1 » (PAT émergents) en juin 2021, puis « niveau 2 » (PAT en action) en mai 2024, pour une période de 5 ans renouvelable.

Le **niveau 2** correspond aux projets dont l'avancement **permet la mise en œuvre d'actions** opérationnelles, systémiques, pilotées par une instance de gouvernance établie, à l'aide de moyens humains et financiers associés. **Les critères de reconnaissance** pour accéder au niveau 2 ont été renforcés en mai afin de garantir l'implication des PAT sur l'ensemble des dimensions environnemental, social, sanitaire et économique.

Dans le cadre du volet agricole et alimentaire de la planification écologique, 20 M€ sont consacrés aux projets alimentaires territoriaux (PAT), qui fédèrent les différents acteurs d'un territoire autour de la question de l'alimentation en contribuant à la prise en compte des dimensions sociales, environnementales, économiques et de santé de ce territoire.

L'appel à candidatures lancé ce 5 juillet 2024 concerne le deuxième dispositif et vise donc à soutenir le passage des PAT en phase opérationnelle (PAT de niveau 2). Cette phase permet de concrétiser l'ambition de leur plan d'actions et de leur gouvernance, dans le respect des critères de reconnaissance renforcés détaillés dans l'instruction technique.

Le PAT Auxois Morvan, lors de la commission PAT du 29 novembre 2023, a retenu 7 axes stratégiques :

1. **Justice sociale dont lutte contre la précarité alimentaire**
2. **Environnement dont lutte contre le gaspillage alimentaire**
3. **Éducation alimentaire**
4. **Mise en valeur du patrimoine alimentaire**
5. **Atteindre les objectifs de la loi EGAlim pour la restauration collective**
6. **Accompagner l'agriculture**
7. **Développer l'accès à tous à une alimentation durable, de qualité et locale**

#### **Le PAT en 2024**

La mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial Auxois Morvan s'est articulée autour de la poursuite des actions engagées en 2023 :

- **L'accompagnement de la démarche des Productions Auxois Morvan naturellement** s'est poursuivie cette année. Ainsi, les producteurs et artisans de l'association ont pu participer à plusieurs événements régionaux (journées gourmandes de Saulieu, Foire de Montbard, Fantastic picnic de l'Abbaye de Fontenay, foire gastronomique de Dijon),
- **Accompagnement des collectivités vers une restauration collective durable,**
- **Recensement des besoins de la restauration collective** conduit en lien avec le Conseil Départemental de la Côte-d'Or,
- **Poursuite du travail partenarial avec le Parc Naturel Régional du Morvan à l'émergence d'une filière céréales anciennes,**
- **Prise de contact avec les acteurs de l'aide alimentaire** pour un rapprochement avec les producteurs afin de lutter contre la précarité alimentaire,
- **Poursuite du travail partenarial dans les actions de coopération territoriale** avec le Département, la Métropole Dijonnaise et les EPCI voisins de l'Auxois Morvan.

#### **Les priorités du PAT en 2025**

Afin de répondre aux nouvelles directives demandées pour la labellisation niveau 2, le Projet Alimentaire Territorial Auxois Morvan devra orienter ses actions pour répondre à la planification écologique en intégrant les différentes fonctions du système alimentaire (agricole, environnementale, sociale, éducative, culturelle, sanitaire) et favoriser leur synergie. Un travail de diagnostic portant sur les différentes dimensions du système alimentaire sur le territoire du projet devra être réalisé :

- données et analyses sur la production agricole, en lien avec les bassins de consommation et les capacités de transformation, logistique et distribution,
- données sociales (en particulier relatives à la précarité alimentaire), économiques,
- données relatives à l'environnement (y compris biodiversité et climat) et à la santé,
- recensement des acteurs du système alimentaire au sens large, leurs missions et leurs initiatives

1. **Concernant la lutte contre la précarité alimentaire,** le PETR va poursuivre son action de mise en relation des producteurs locaux avec les structures d'aide alimentaire en partenariat avec la Chambre d'agriculture.
2. **Concernant la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'éducation à l'alimentation,** différentes actions pourront être menées avec les collectivités



désireuses d'agir sur leur territoire. Pour répondre à la transversalité de la démarche, un lien sera fait avec le Contrat Local de Santé.

- 3. Concernant l'atteinte des objectifs de la loi EGAlim en restauration collective**, la finalisation de l'accompagnement à la rédaction d'un cahier des charges sera effective et une offre de formation sera proposée aux collectivités et à leurs agents en charge de la restauration.

Pour ce qui est de la logistique alimentaire, le PETR a poursuivi le travail mené conjointement avec le Conseil Départemental de la Côte-d'Or dans le cadre de son PAT. Le travail de recensement des structures de restauration collective étant finalisé, un travail conjoint avec la Chambre d'Agriculture va débiter pour définir leurs besoins en denrées alimentaires.

- 4. Concernant la valorisation et la promotion des produits locaux et des filières du territoire**, le PETR va poursuivre son accompagnement à la marque territoriale des Productions Auxois Morvan Naturellement : présence des producteurs sur des manifestations emblématiques du territoire, confection de paniers à destination des collectivités pour leurs cadeaux de fin d'année, création de nouveaux outils de communication, présence à des événements institutionnels avec dégustation (Conférence des Maires, Comité syndical).

- 5. Concernant l'accompagnement à l'agriculture**, la problématique du maintien ou de l'installation d'activités agricoles sur le territoire reste une préoccupation. Il est aujourd'hui nécessaire de poursuivre l'action débutée par la réalisation du recensement du foncier agricole détenu par les collectivités. Ce recensement est à la disposition des communes du territoire et le PETR est à leur disposition afin de les accompagner dans d'éventuels projets.

Le PETR est également partenaire du Pôle d'Économie Solidaire 21 et associé au réseau RARES qui travaille avec 4 territoires afin de mener des expérimentations. Nous ne faisons pas partie des territoires d'expérimentation mais nous pouvons bénéficier des outils créés par le réseau.

## 2) Développement des usages du numérique

Les actions développées par la Mission numérique du PETR du Pays Auxois Morvan s'appuient sur les axes de la Stratégie de Cohérence Régionale d'Aménagement Numérique en Bourgogne Franche-Comté (SCORAN-BFC) et sur la Politique Publique des Usages Numériques (PPUN-BFC) de la Région Bourgogne Franche Comté.

Deux enjeux de la SCORAN structurent particulièrement les actions de la Mission numérique : c'est l'enjeu « Engager la transformation numérique du territoire » et l'enjeu « Innover par la donnée ». Dans le premier cas, il s'agit de proposer des actions pour accompagner le citoyen dans la transformation numérique de la société, de faciliter au quotidien les usages du numériques mais également de renforcer l'attractivité et le développement du territoire par le numérique. Dans le second cas, c'est l'organisation d'une culture de la donnée qui guide les actions. La déclinaison de ces enjeux en actions est ainsi détaillée :

### 1) Sensibilisation et actions face aux cybermenaces

Les Communautés de communes, communes et associations sont exposées aux cyberattaques : qu'il s'agisse d'escroqueries ou de campagnes de déstabilisation à dimension politique, les élus et les agents sont confrontés à une menace grandissante. Cette menace impacte le travail quotidien des équipes qui, au mieux, perdent du temps, au pire, perdent des fonds et des données à caractère personnel dérobées par l'attaquant. Dans ce contexte, la Mission numérique programme des actions visant à informer et éviter les risques ; elle se tient également à disposition des structures qui souhaitent être accompagnées.

La Mission numérique propose de réitérer les actions de sensibilisation tenues l'année passée lors des « Journées Pays ». Les séances proposées aux équipes municipales ont permis aux participants de prendre la mesure de la menace, mais également de découvrir des solutions permettant de faire face. En sus de ces solutions, la Mission numérique continuera de proposer des diagnostics gratuits portant sur la sécurisation de l'informatique de la structure : les préconisations émises portent tout autant sur le volet logiciel, avec la question des antivirus de dernière génération, dit EDR, que sur l'accès physique aux équipements. Si le diagnostic est effectué par la Gendarmerie nationale (diagnostic « Di@gonal »), la Mission numérique pourra proposer de vulgariser les préconisations émises pour les convertir en actions concrètes.

À l'instar des précédentes « Journées », des intervenants extérieurs seront sollicités pour enrichir le panel de solutions présenté aux collectivités. Dans ce contexte, les structures qui peuvent solliciter une intervention de la Mission numérique sont les suivantes :

- les communes,
- les communautés de communes,
- les associations,
- les syndicats.

Toutes doivent être basées en Auxois Morvan.

L'année 2025 sera également l'occasion de mettre à jour du « Portrait numérique de l'Auxois Morvan ». La rédaction de ce fascicule, réalisée dans la seconde moitié de l'année 2023, a permis de dresser un aperçu de l'équipement et du fonctionnement informatique et numérique des communes. Il sera intéressant, pour 2025, d'étendre à l'intégralité des communes l'investigation sur l'équipement et les usages. Il conviendra également de mettre à jour les données, pour constater s'il y a - ou non - une amélioration en termes de cybersécurité.

Concernant la cybersécurité, deux retours d'expériences seront partagés en 2025 : le premier concernant un piratage de messagerie ; le second concerne la mise en sécurité des données à caractère personnel au sein du PETR. Cette démarche, initiée par la Mission numérique, consiste à déployer la mise en conformité au Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) et décliner les préconisations nationales en actions concrètes. Audité dans le cadre de l'accès à Europac, le territoire a reçu l'aval de la Région pour disposer d'un accès au logiciel. Le PETR a proposé de partager son expérience avec d'autres territoires afin d'aider les partenaires à améliorer leur sécurité numérique.

## 2) Illectronisme, bonnes pratiques numériques :

Malgré les risques précédemment évoqués, le numérique reste un outil facilitateur au quotidien. Il est entré dans le quotidien des habitants, qui expriment le besoin d'être accompagnés quant à son bon usage. Qu'il s'agisse de présenter des pratiques réglementées dans un cadre professionnel ou de présenter les bonnes pratiques dans le cadre scolaire ou familial, la Mission numérique reconduira les actions proposées en 2024.

En s'appuyant sur un réseau de partenaires et d'interlocuteurs, des **animations portant sur les bonnes pratiques numériques**, mais également sur la **prévention de l'addiction ou du cyberharcèlement** seront proposées à l'échelle du territoire. Cette démarche pourra s'effectuer en transversalité avec la Chargée de mission Santé et répondre aux enjeux du Contrat Local de Santé.

**Les Centres sociaux, Associations de parents d'élèves, Conseillers numériques France Services seront à nouveau associés à la démarche.** Dans ce cadre, un jeu sérieux a été testé en 2024. Il conviendra de renouveler les tests avant d'envisager une réalisation professionnelle en 2025, afin de mettre à disposition l'outil de médiation aux différents partenaires.

### **3) Attractivité, données territoriales et web-application « L'Auxois Morvan dans la poche » :**

La web application « L'Auxois Morvan dans la poche » est un des outils du territoire véhiculant l'attractivité de celui-ci. Au même titre qu'une plaquette promotionnelle, la web application présente l'Auxois Morvan dans sa diversité : richesse de l'offre d'activité de loisirs, de manifestations sportives, d'événements culturels etc. L'outil suscite un effet « wahou » auprès de la personne qui la découvre.

« L'Auxois Morvan dans la poche » participe par ailleurs à la déclinaison de l'écosystème Décibelles Data en Auxois Morvan : Décibelles Data est le nom de la base de données rassemblant les données touristiques, de services et d'attractivité mise à disposition par le Comité Régional du Tourisme de Bourgogne Franche-Comté. En complément de cette base de données, un ensemble d'outils permet de partager - de manière automatisée - l'information du territoire. Ces outils sont des brochures thématiques générées à la volée, des agendas, des sites web alimentés par la base de données.

Pour alimenter ces outils, il faut un travail humain : cette intervention humaine consiste à identifier la donnée, la saisir, la mettre à disposition du responsable de l'activité pour qu'il fasse vivre la donnée, reproduite en fiche descriptive dans les outils. Ce travail d'animation des Offices de tourisme a été mené par la Mission numérique. Il en résulte une quantité d'information importante, présentant la richesse du territoire, disponible dans la base de données.

La Mission numérique a également coordonné la promotion de l'outil avec les Offices de tourisme : promotion d'abord consacrée à la web application, puis de manière plus globale, vers l'écosystème Décibelles Data. Cette année 2025 permettra, avec la dynamique d'Attractivité régionale, de relancer la démarche d'identification et de complétion des données. En effet, d'autres territoires régionaux participent à la promotion régionale. Il conviendra alors de s'appuyer sur le besoin partagé pour alimenter efficacement la base de données.

À l'échelle locale, c'est également la présence du Chargé de mission Accueil/Attractivité qui permettra d'abonder l'outil et de le faire connaître.

Au sujet de la donnée, une utilisation accrue de l'Intelligence Artificielle Générative (IAG) sera développée en 2025 : des expérimentations en ce sens ont déjà été menées au sein du PETR, avec le PAH. Ces tests seront multipliés, dans le respect des contraintes légales et en excluant tout partage de données à caractère personnel, pour servir de retour d'expérience concret à présenter aux communes et aux communautés de communes. En effet, de nombreuses tâches peuvent être déléguées à l'IAG, sans menacer la souveraineté de la donnée.

### **3) L'Auxois Morvan « Territoire d'industrie »**

**Après une première labellisation en 2018, le territoire est à nouveau labellisé « Territoires d'Industrie Auxois Morvan » temps 2 pour la période 2023-2027.**

**Au-delà des possibilités d'accompagnement financier et en ingénierie des projets industriels du territoire qu'offre la labellisation, cette dernière contribue également à renforcer l'image de l'Auxois Morvan en tant que territoire dynamique et tourné vers l'avenir.**

Afin de tenir compte des nouveaux outils et du contexte (France 2030, planification écologique, ZAN, notamment, **ce programme est désormais centré autour de 4 axes :**

- Accélérer la diffusion de l'**innovation dans les territoires**, en lien avec les orientations de France 2030, et contribuer au **développement de nouveaux modes de production**,

- **Faire des écosystèmes industriels un levier en matière de transition écologique et énergétique**, en développant notamment l'écologie industrielle et territoriale,
- **Développer les compétences et les projets de formation**, valoriser l'image des métiers de l'industrie afin de répondre aux besoins en main d'oeuvre des entreprises,
- **Répondre aux enjeux de tension et de sobriété sur le foncier productif dans un contexte de zéro artificialisation nette**, en travaillant notamment sur le recensement du foncier et du bâti industriel.

**Les partenaires institutionnels, industriels, économiques, de l'emploi et de la formation de l'Auxois Morvan, considérant que ce label renforce l'attractivité du territoire, ont souhaité poursuivre et parfaire la dynamique initiée en 2018-2019 en s'engageant dans cette nouvelle labellisation.** Au titre des priorités retenues à ce stade de la candidature, le Territoire d'industrie Auxois Morvan souhaite mettre l'accent sur :

- 1) **Les ressources humaines à mobiliser sont une des fragilités de notre territoire. La réussite sera collective et le « potentiel humain », individuel et collectif est l'élément différenciant le plus important.** L'accès aux talents et la complémentarité des savoirs sont des facteurs clés de succès mais qui nécessitent un accompagnement, et des actions comme le label Territoire d'industrie peut être un support. Notre territoire souhaite s'inscrire comme territoire « Employeur de choix » en mettant au coeur des entreprises l'innovation sociale afin que nos salariés participent activement à la stratégie d'entreprise, s'épanouissent et contribuent à une société meilleure ;
- 2) Face au défi de la transition écologique et énergétique, le label Territoire d'industrie doit nous aider à **accélérer nos transitions avec l'amélioration de nos procédés technologiques innovants** pour abaisser notre consommation d'énergie, élever le niveau de recyclage de nos déchets industriels et de la protection de la ressource en eau ;
- 3) **L'ensemble de ces actions ne pourra se faire sans une part forte d'innovation** et un tel label devrait accélérer cette démarche déjà très présente sur notre territoire. La transformation des procédés industriels, l'augmentation de la durée de vie des matériaux et bien d'autres aspects ne peuvent être que favorables ;
- 4) **L'optimisation du foncier disponible** pour l'accueil d'activités à vocation industrielle.

**L'axe « compétences et formation » est un sujet particulièrement important sur le territoire.** A l'occasion de la 1ère labellisation, un groupe d'échanges et de réflexions, « groupe emploi formation » avait été mis en place à l'initiative de l'agence Idée Interim de Montbard et du Pays. Ce groupe, composé des représentants des acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation du territoire (Pays Auxois Morvan, Service économique du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, Conseil Départemental de la Côte-d'Or, Education Nationale, agences d'intérim et d'insertion locales, Mission Locale, Clubs des entrepreneurs de l'Auxois Morvan, Chambres consulaires, UIMM, GRETA 21, Pôle Emploi), avait notamment permis d'identifier et de pointer les **difficultés en matière de recrutement et de formation sur le territoire.**

La nouvelle candidature a montré que cette problématique reste pleinement d'actualité et **des projets en matière de formation et/ou de découverte des métiers de l'industrie (Lycée professionnel de Montbard, UIMM notamment) sont envisagés.** En parallèle, une réflexion pourrait être engagée autour de l'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) qui permet aux entreprises et industries de mettre en commun des ressources et/ou de valoriser, voire de donner une seconde vie, à des produits primaires ou à des déchets.

## **Axe 2 : Valoriser l'identité rurale innovante de l'Auxois Morvan, notamment en renforçant l'attractivité touristique et résidentielle**

**Un travail a été engagé dès 2019 sur les moyens de renforcer l'identité du territoire, élément indispensable pour la valorisation de son attractivité.**

### **1) Poursuivre le travail engagé autour de l'affirmation de l'identité Auxois Morvan et du renforcement de l'attractivité**

**A partir de 2019 les services du Pays ont été mobilisés, en lien notamment avec les offices de tourisme du territoire, pour engager une réflexion et une concertation sur les outils permettant de valoriser l'identité de notre territoire.** Différents outils permettant de mieux valoriser et « vendre » l'image du territoire ont ainsi été envisagés comme la réalisation d'une brochure d'appel très qualitative, la création d'une application numérique à destination des habitants, la refonte de l'identité graphique du Pays. L'année 2020 a permis l'adoption d'un nouveau logo afin de mieux identifier le lien entre l'Auxois et la partie morvandelle de son territoire, et l'adoption d'une charte graphique. Ces éléments graphiques ont été adressés aux collectivités du territoire fin 2020 afin qu'elles puissent, si elles le souhaitent, se les approprier et les faire figurer aux côtés de leur propre logo et signature. Ces éléments graphiques sont toujours disponibles et peuvent être transmis aux collectivités qui le souhaitent sur simple demande auprès des services du Pays.

**Comme exposé précédemment, l'application mobile servicielle « L'Auxois Morvan dans la poche » a été mise en service en juin 2022.** Le travail de sensibilisation auprès des prestataires, commerçants, artisans, acteurs associatifs et culturels, notamment, qui reste plus que jamais d'actualité et qui nécessite la mobilisation de chacun, se poursuivra en 2024.

**Plus récemment, en 2024, le PETR a proposé aux communautés de communes qui le composent de porter, pour leur compte, la démarche de stratégie proactive d'attractivité résidentielle lancée par la Région Bourgogne Franche-Comté et visant à contribuer à inverser la tendance démographique actuellement déficitaire.**

Avec le recrutement d'un agent en novembre 2024 (financé intégralement sur fonds LEADER), cette stratégie repose sur une double dimension : l'animation et l'ingénierie territoriale. En partenariat avec le prestataire Laou, **le Chargé de mission accueil sera le premier lien des futurs habitants dans leurs démarches de mobilité.** Pour réaliser cet accompagnement à travers une **approche globale des situations**, l'objectif sera de **structurer et d'animer un réseau de ressources locales sur des thématiques opérationnelles : emploi, logement, immobilier, santé, garde d'enfants, scolarisation, tissu associatif...** L'impulsion et la mobilisation de cet écosystème sera notamment l'occasion de coopérer de façon pertinente avec les acteurs publics et privés qui composent et font vivre l'Auxois Morvan, en créant de nouvelles synergies.

En parallèle, le PETR en lien avec les Communautés de communes, a répondu à l'appel à candidature de l'Agence Économique Régionale pour la **réalisation d'un livret d'attractivité et de présentation du territoire et de ses ressources en matière de patrimoine, d'emploi, de formation, de services...** S'intégrant dans la collection « Ma vie en Bourgogne Franche-Comté », ce livret de 32 pages permet de valoriser le territoire dans sa globalité et par chaque Communauté de communes. Le livret est en cours de finition et devrait être prochainement livré dans sa version numérique et au travers de 200 exemplaires papier. Il est envisagé de prévoir une réimpression plus importante et en tant que de besoin en 2025

### **2) Les actions du Pays d'Art et d'Histoire pour 2025**

Obtenu en 2006 par le PETR de l'Auxois Morvan, le label Pays d'art et d'histoire témoigne d'un engagement du Pays en faveur de la préservation et de la mise en valeur de son patrimoine. À

ce titre, le Pays met en place dans le cadre de sa convention des actions ayant pour objectif de sensibiliser les habitants, jeunes et touristes aux patrimoines et à l'histoire du territoire. **À travers ses actions, le service Pays d'art et d'histoire contribue ainsi à renforcer l'identité et l'attractivité du territoire Auxois Morvan.**

En 2025, le label national « Ville et Pays d'art et d'histoire » célèbre son **40e anniversaire**. À cette occasion, les DRAC ont prévu de réaliser un événement ou une communication nationale.

**Pour 2025, suite aux premières actions engagées en 2024, il s'agira de continuer la réflexion sur l'élaboration du projet scientifique et culturel (PSC) relatif au centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine de l'Auxois Morvan (CIAP ou RIAP pour réseau).** Document-cadre, le PSC aura à définir les modalités de ce CIAP (contenu scientifique et didactique, axes thématiques, forme du CIAP, etc.) répondant aux attentes du label.

Par ailleurs, le service Pays d'art et d'histoire poursuivra **sa programmation annuelle habituelle**, comprenant également de nouveaux projets, autour de 6 axes :

### **1. Programmation d'actions avec nos partenaires**

Après deux ans de valorisation de l'inventaire autour du patrimoine industriel, la programmation 2025 portera sur une **nouvelle thématique : le bestiaire**. Ce choix permet une variété d'approche du sujet ainsi qu'une possibilité de multiplier les types d'actions sur tout notre territoire. En outre, ce thème permettra d'intervenir plus facilement sur des zones qui étaient moins concernées par la thématique industrielle. Le bestiaire, ou les animaux, est également un thème susceptible de toucher plus facilement le jeune public et le public familial en général.

Par bestiaire, nous entendons les animaux et les créatures légendaires. On retrouve le bestiaire dans l'art, la statuaire, la sculpture, les contes, les légendes, les fossiles, l'imaginaire, la faune sauvage ou encore l'élevage. Par extension, il s'agit également de s'intéresser à l'histoire des rapports que l'homme entretient avec les animaux sur notre territoire (infrastructures d'élevage, éléments décoratifs, modification des paysages, usages des bâtiments, monuments, etc.).

L'objectif de cette programmation, co-construite avec les acteurs du territoire, est de proposer aux habitants, aux familles et aux visiteurs des actions et des outils présentant l'Auxois Morvan sous un nouvel angle. Cette dernière sera créée avec les partenaires culturels, touristiques et publics afin de permettre la mise en valeur d'une offre patrimoniale cohérente, visible et variée sur l'ensemble du territoire.

#### **Animations autour d'un nouveau thème, le bestiaire :**

Une offre commune de **visites guidées sera menée avec les offices de tourisme dans les communes du territoire**. Une convention de partenariat a été renouvelée en 2024 pour une durée de 5 ans avec l'ensemble des offices de tourisme de l'Auxois Morvan. Cette convention régit les modalités de mise en place d'une programmation de visites guidées sur la saison touristique et lors d'événements nationaux.

#### **La semaine d'animation commune du Pays d'art et d'histoire :**

Lors d'une précédente réunion COTECH, un nouveau projet a été proposé : celui de réaliser une semaine d'animation commune autour du thème PAH de l'année, le bestiaire. Ce projet vise à renforcer le lien et l'interaction entre les différentes structures culturelles du territoire. Par ailleurs, il permet de renouveler la dynamique avec une thématique aussi instructive que ludique après celle, plus ardue, sur le patrimoine industriel. Encore en cours d'élaboration, cette semaine d'animation commune sera à destination d'un jeune public et elle se déroulera lors des vacances scolaires d'automne, en octobre/novembre 2025.

### **2. Outil de médiation et d'interprétation du territoire**

**Outils autour du patrimoine industriel :**

L'équipe du Pays d'art et d'histoire travaille à l'élaboration de **publications** chartées sur le patrimoine industriel. Ainsi un « **FOCUS** » à destination des habitants sur **les industries de construction** et un « **EXPLORATEUR** » (patrimoine industriel) pour le jeune public seront publiés et diffusés via les offices de tourisme.

### 3. Projets pédagogiques

#### Projets scolaires :

**Pour répondre à l'objectif de démocratisation culturelle, le Pays propose une offre pédagogique à destination des scolaires de la maternelle aux études supérieures**, permettant la sensibilisation à l'architecture et au patrimoine de proximité. Pour ce faire, **la mission pédagogique du PAH accompagne les établissements scolaires dans leurs projets notamment par le biais d'actions pédagogiques**. L'interdisciplinarité, la médiation culturelle ainsi que l'identification et l'appropriation du patrimoine local sont au cœur de la démarche. Ainsi, **plusieurs projets** sont déjà programmés sur l'année scolaire 2024-2025 :

- 1) Projet autour des paysages avec la MFR de Pouilly-en-Auxois,
- 2) Projet avec la circonscription de Semur-en-Auxois autour de la thématique « *Mail art* »,
- 3) Participation aux « JO de Mediolanum » avec la Communauté de Communes Ouche et Montagne et l'INRAP,
- 4) Journées d'intégration « BAAM » (Bussy/Buffon-Alésia-Auxois Morvan) en partenariat avec le Muséoparc Alésia, le Château de Bussy-Rabutin et le musée Buffon.
- 5) Projet Belime avec le collège de Vitteaux.
- 6) Projet autour de la lecture du paysage, Saulieu lycée Saint-Dominique

Le **livret présentant l'offre d'animations pédagogiques** à destination du public scolaire et extra-scolaire, élaboré chaque année, sera mis à jour afin d'être présenté aux enseignants pour la rentrée 2025-2026.

Il s'agira également de continuer à collaborer avec notre **enseignant missionné** (Daniel Janichon) sur l'élaboration d'un dossier pédagogique pour la mallette vitrail, l'animation du Pass Culture, la création de fiches historiques sur le site "Clés pour l'Histoire", l'accompagnement de projet scolaire ainsi que sur la communication de nos actions auprès de l'Éducation nationale.

#### Projets extra-scolaires :

Des projets pourront être menés via l'appel à projet « C'est mon patrimoine » avec le jeune public fréquentant les accueils collectifs de mineurs, sur des temps périscolaires et extrascolaires, afin de découvrir le patrimoine local tout en s'amusant.

#### Outils pédagogiques :

**Des mallettes pédagogiques**, comme celles sur le vitrail, ainsi que **des expositions sont empruntables par les établissements scolaires** qui souhaitent illustrer certains éléments de leur programme scolaire. Le service pédagogique du PAH peut également intervenir en classe pour les animer.

### 4. Supports et actions de communication

Afin de communiquer sur ces projets, des supports promotionnels et des actions spécifiques seront mis en place (animation des réseaux sociaux, site internet, newsletter, inaugurations, communiqués et conférences de presse...). Le **jeu des 7 familles** autour des célébrités du territoire sera réimprimé pour disposer de supports promotionnels à destination du grand public lors d'événements de communication. Une **brochure** chartée « **Rendez-vous** » présentera également le programme des événements prévus sur l'Auxois Morvan dans le cadre du programme d'actions autour du bestiaire.

**À l'occasion des 25 ans LEADER, des 30 ans du Pays Auxois Morvan et des 40 ans du label du Pays d'art et d'histoire**, il est prévu de réaliser une journée de lancement lors de

l'événement national des Rendez-vous aux jardins (6 au 8 juin 2025). Cette journée permettra de rendre visible les actions du Pays Auxois Morvan et notamment certaines actions réalisées dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire, à savoir le lancement de la programmation de visites guidées estivales de 2025 autour du bestiaire

Il serait intéressant de réaliser cette journée au Parc de l'Auxois, lieu attaché à notre thématique annuelle : le bestiaire.

## 5. Journées d'échanges et de sensibilisation

Afin de renforcer la qualité de l'offre patrimoniale sur le territoire, **des journées d'échanges et des actions de sensibilisation pourront être organisées à destination des professionnels de la culture et du tourisme** (OT, guides-conférenciers et médiateurs du patrimoine) : éductour, formation continue. **Des journées de sensibilisation et d'échanges à destination des enseignants et animateurs seront également (co)organisées** via une approche ludique et pédagogique du patrimoine.

## 6. Mise en réseau et accompagnement de projets

De nombreux acteurs gravitent autour du patrimoine en Auxois Morvan. Lors du renouvellement du label PAH, des instances ont été mises en place pour réfléchir à l'offre sur le territoire et co-construire des projets qualitatifs. Des groupes de travail sont ainsi régulièrement animés :

- Team PAH : professionnels du tourisme
- Cotech PAH : professionnels de la culture
- Côte-d'Or Attractivité
- DRAC BFC et VPAH BFC
- Acteurs pédagogiques du territoire

**Ces différents groupes seront, comme chaque année, régulièrement associés et consultés dans le cadre de cette programmation Pays d'art et d'histoire 2025.**

Le Pays d'art et d'histoire de l'Auxois Morvan est également sollicité pour apporter un accompagnement technique aux porteurs de projets désireux de mettre en valeur le patrimoine local. Ainsi, en 2025, le PAH continuera d'accompagner :

- La commune d'Arnay-le-Duc (Projet de circuit patrimoine)
- La commune de La Roche Vanneau (Visioguide)
- L'association Société des Amis de la Cité de Flavigny-sur-Ozerain (Projet Focillon)
- L'association Résonance d'ici à Villy-en-Auxois
- L'association Monsieur Vincent à l'abbaye de Moutiers-Saint-Jean (rallye patrimoine)
- Communauté de communes de Pouilly/Bligny (groupe de travail Charte fluviale)
- Toute structure publique et associative recherchant conseils et soutien en ce sens.

## **Axe 3 : Renforcer l'accès aux soins et soutenir les actions de prévention dans le domaine de la santé**

Le Contrat Local de Santé (CLS) du Pays Auxois Morvan est co-piloté par le PETR, l'Agence Régionale de Santé Bourgogne Franche-Comté, le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté et le Conseil Départemental de la Côte-d'Or pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé.

Après un premier contrat, le territoire et ses partenaires institutionnels et locaux s'est engagé dans la rédaction d'un nouveau CLS pour la période 2025-2029. L'ambition est de répondre aux enjeux stratégiques identifiés à l'issue d'un diagnostic de territoire réalisé par l'ORS (Observatoire Régional de la Santé) et après concertation avec les acteurs institutionnels et



associatifs et les acteurs de la santé, du médico-social et du social du territoire (8 groupes de travail) :

- **Faciliter l'installation de professionnels de santé sur le territoire pour une offre de santé de proximité**
- **Développer la prévention** pour préserver et améliorer la santé de la population
- **Améliorer les parcours de santé des personnes en situation de souffrance psychique**

### 1) Démographie médicale

La démographie médicale reste un enjeu majeur dans notre zone rurale sous-dotée. Il est primordial de travailler en concertation sur ce sujet, notamment avec les CPTS et les Centres Hospitaliers. Le groupe de travail transverse s'est réuni 3 fois pour étudier l'état des lieux sur la démographie médicale du territoire et établir 4 fiches actions :

1. Cabinet éphémère de Venarey-Les Laumes
2. Renforcer l'attractivité du territoire
3. Inciter et faciliter l'installation des étudiants en santé sur le territoire
4. Encourager et intensifier l'interconnaissance des pratiques et de l'offre de soins

Sont prévues les actions suivantes sur 2025 :

- Installation d'une jeune médecin généraliste à Venarey-Les Laumes
- Intervention dans 2 classes à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) à Semur-en-Auxois pour présenter le CLS et convaincre les étudiants de rester exercer sur le territoire en promouvant son attractivité
- Stand au salon des étudiants en médecine organisé par l'URPS en avril 2025 à Arc et Senans
- Élaboration d'une plaquette d'attractivité pour les étudiants en santé
- Organisation des Assises de la Santé en Auxois Morvan réunissant les acteurs de la santé
- Organisation de soirées des internes 2 fois par an
- Packs pour les internes du territoire avec la CPTS Auxois Morvan
- Recensement des lieux de stage et d'hébergement

### 2) Prévention

**Les actions de prévention sont définies notamment avec les centres sociaux des 6 Communautés de communes du Pays Auxois Morvan, afin d'être au plus près des besoins et attentes des habitants.** Le CLS a permis de mettre en relation les Centres sociaux avec les organismes de prévention tels que la FAPA, la Mutualité Française BFC et Promotion Santé, et communiquer sur divers appels à projets. Le groupe de travail prévention a également défini les priorités en matière de prévention lors de 2 réunions :

1. Soutenir le développement des compétences psycho-sociales pour améliorer la relation à soi et aux autres, avec un focus sur les enfants et les jeunes
2. Lutter contre le surpoids pédiatrique, en lien avec les PAT
3. Intensifier le dépistage des cancers
4. Aider au maintien à domicile des personnes âgées
5. Lutter contre les espèces invasives (ambrosie, tiques, chenilles processionnaires)
6. Accompagner à la mesure du radon dans l'habitat (Morvan)

Sont prévues les actions suivantes sur 2025 :

- Ateliers de prévention de la perte d'autonomie à destination des seniors (financement CFPPA)
- Pièce de théâtre et appartement SOLIHA à Arnay-le-Duc pour prévenir les chutes à domicile par l'aménagement de l'habitat
- Formation compétences psychosociales pour les professionnels de l'enfance (niveau 1)
- Intervention de l'Association des Diabétiques chez FRAMATOME à Montbard
- Distribution des « boîtes rouges » (qui contiennent les renseignements administratifs et médicaux des plus vulnérables pour faciliter l'intervention des secours) + article dans le Bien Public
- Sensibilisation nutrition et atelier Nutri'times
- Permanences de la Maison des adolescents et de leurs parents
- Jardin des émotions pour les 3 à 6 ans
- Prévention des risques solaires en CAT
- Action avec le Projet Alimentaire Territorial Santé/Nutrition/Activité Physique
- Installer des appareils de mesure du radon sur les communes du Morvan
- Ateliers jeux de sons, jeux de signes, en scolaire ou périscolaire
- Soirée addictions jeunes à Epoisses
- Promotion pass santé jeunes
- Atelier croky'bouge

### 3) Santé mentale

Après l'activité physique et sportive en 2024, la santé mentale sera la Grande cause nationale pour l'année 2025. Cette question touche presque un Français sur cinq. 4 priorités ont été définies par le groupe de travail :

1. Déployer des formations premiers secours en santé mentale (PSSM)
2. Accompagner la dynamique de prévention des violences conjugales, intrafamiliales et sexuelles
3. Agir sur la prise en charge des conduites addictives
4. Développer la sensibilisation en santé mentale et lutter contre la stigmatisation

Sont prévues les actions suivantes sur 2025 :

- Formation Premiers secours en santé mentale (PSSM)
- Action lors des semaines d'information en santé mentale (SISM)
- Communication annuelle pour les VIF
- Communication annuelle pour les addictions

**A noter que ces différents axes d'intervention, cette programmation n'est pas exhaustive et pourra être adaptée en fonction des demandes, des opportunités et des besoins. La majorité des actions est financée directement par l'ARS via les CPOM. Pour les seniors, les ateliers sont financés par le Département via la Conférence des financeurs, selon les besoins exprimés par les centres sociaux.**

Enfin, la connaissance du CLS et de son importance pour la santé doit encore être développée auprès des élus, des professionnels de santé, des associations et des habitants de l'Auxois Morvan.

## III. DONNÉES BUDGÉTAIRES ET COMPTABLES

La masse financière, en dépenses, du budget primitif 2024 du Pays adopté par délibération du 20 mars 2024, modifié, par la décision modificative n°1 en date du 5 juin 2024, et la décision modificative n°2 en date du 12 novembre 2024, est la suivante :

	Budget principal
Section de FONCTIONNEMENT	670 520,48 €
Section d'INVESTISSEMENT	77 767,01 €

### A) Evolution des dépenses et des recettes de fonctionnement

Les tableaux ci-dessous retracent par chapitre l'évolution des dépenses et des recettes des budgets primitifs et décisions modificatives depuis 2021 :

DEPENSES TOTALES				
ANNÉE	2021	2022	2023	2024
<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>				
<b>CHAP 011</b>	<b>236 200,00 €</b>	<b>201 000,00 €</b>	<b>138 818,80 €</b>	<b>157 553,00 €</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
<b>CHAP 012</b>	<b>383 080,00</b>	<b>345 600,00 €</b>	<b>380 000,00 €</b>	<b>407 070,00 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES CHAP 011 ET 012</b>	<b>620 380,00 €</b>	<b>546 700,00 €</b>	<b>518 818,80 €</b>	<b>564 623,00 €</b>

RECETTES TOTALES				
ANNÉE	2021	2022	2023	2024
<b>TOTAL CONSOLIDÉ</b>	<b>695 895,23 €</b>	<b>689 918,94 €</b>	<b>648 115,94 €</b>	<b>670 520,48 €</b>

### B) Participation des collectivités composant le Pays

Au vu des incertitudes budgétaires et du contexte contraint pesant sur les finances publiques, **un désengagement total du Conseil départemental de Côte-d'Or concernant le financement de l'ingénierie des Pays est à craindre à compter de l'année 2025. Si cela était confirmé, nous perdrons l'intégralité des 60 000 € qui contribue au financement d'une partie importante de notre ingénierie.** Cette perte représente un peu plus d'1€ de cotisation/habitants.

Dans ce contexte budgétaire inédit, **nous serons contraints de réduire nos dépenses et d'augmenter aussi légèrement que possible la participation des EPCI au-delà de l'inflation** (pour mémoire 0,1€/habitant d'augmentation de la participation des EPCI ne couvrirait que moins de 10% de la perte de recettes résultant du retrait du département et de la diminution du soutien régional).

Pour information, l'article 3 du Décret n° 2008-1477 du 30 décembre 2008 authentifiant les chiffres des populations de métropole, des départements d'outre-mer, de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin et de Saint-Pierre-et-Miquelon dispose que : « Sauf disposition législative ou réglementaire contraire, le chiffre de la population totale est celui auquel il convient de se référer pour l'application des lois et règlements à compter du 1er janvier 2009 ». **C'est donc sur la base des chiffres de recensement de l'INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2025 concernant la population totale de chacune des collectivités que cette participation sera calculée.**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, le Pays comptait 58 047 habitants (- 211 hab /2023), répartis comme suit :

Communauté de communes des Terres d'Auxois : 16 211 hab (-114)  
 Communauté de communes Ouche et Montagne : 11 319 hab (+126)  
 Communauté de communes du Montbardois : 10 468 hab (-116)  
 Communauté de communes du Pays d'Alésia et de la Seine : 7 498 hab (-57)  
 Communauté de communes d'Arnay-Liernais : 7 135 hab (-28)  
 Communauté de communes de Saulieu : 5 416 hab (-22)

Tels sont les éléments relatifs au débat d'orientations budgétaires.

Le Comité syndical prend acte des orientations budgétaires présentées ce jour par Monsieur le Président.

Pour extrait certifié conforme,

Patrick MOLINOZ



Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural  
du Pays de l'Auxois Morvan

*Ampliation adressée à :*

*Monsieur le Préfet de la Région de Bourgogne Franche-Comté, Préfet de la Côte-d'Or,  
Madame la Trésorière de Venarey-Les Laumes.*